



Bonjour chers parents,

Déjà deux mois d'école derrière nous! Voici les nouvelles scolaires automnales remplies de défis, d'apprentissages et de fous rires entre amis! Merci d'accompagner votre enfant dans sa réussite scolaire et de faire équipe avec nous !

Bonne lecture,

Maryse Perreault, directrice

CHANGEMENTS POUR LES BULLETINS

- Date de la première communication : **20 novembre**
- Date de du premier bulletin : **22 janvier**

Les parents peuvent consulter les nouvelles normes et modalités sur le site de l'école.

<https://www.csr.gc.ca/fr/ecoles-primaires/boisjoli-du/projet-educatif/normes-et-modalites/index.html>

SERVICE DE GARDE / NOUVEAU TARIF

Veuillez prendre note qu'à partir de maintenant il y aura un nouveau tarif au service de garde pour les journées pédagogiques. Le tarif passe de 8.36\$ à 8.45\$ pour les élèves subventionnés et demeure à 16\$ pour les élèves non subventionnés. Ce nouveau tarif sera rétroactif au début d'année. Sur votre prochaine facturation, il y aura un montant supplémentaire de .9 cents par journée pédagogique où votre enfant était présent.

À BOISJOLI, ON SE SORT LE BOUT DU NEZ

Prendre note que beau temps mauvais temps, nous favoriserons TOUJOURS une sortie à l'extérieur lors des récréations, que ce soit le matin ou le midi. Oxygéner le cerveau et bouger nous permet à tous de mieux fonctionner dans une journée. SVP, prévoir des vêtements appropriés au climat du jour

PRUDENCE / BRIGADIERS

Nous portons votre attention sur l'importance des brigadiers. Il est important que les adultes et les élèves respectent les brigadiers (ils portent un dossard jaune) en suivant leurs instructions pour traverser la rue. Plusieurs élèves brigadiers nous rapportent qu'ils ont parfois de la difficulté à faire respecter les règles même avec les adultes. Merci de votre collaboration.

ABSENCES – MOTIF

Lorsque vous motivez l'absence de votre enfant, vous devez spécifier le motif. La maladie n'est pas suffisante. Il nous faut les détails tels que : fièvre, toux, nez qui coule, mal au ventre, mal au cœur, etc. La Santé publique nous demande les motifs des absences tous les jours. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

COMMUNICATION DES CAS POSITIFS À LA COVID-19

Comme vous le savez, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) et les directions de chaque établissement travaillent de concert avec la Direction de la santé publique de l'Estrie dans la communication des situations en lien avec la COVID-19. Cette collaboration a pour but de communiquer à nos élèves et leurs parents les risques et les mesures de protection à prendre pour chaque situation, et ce, en toute transparence.

- Si un élève ou un membre du personnel est déclaré positif à la COVID-19 à l'école, tous les parents de l'établissement sont avisés par courriel grâce à une lettre produite par la Santé publique.
- À la suite de l'enquête de la Santé publique, d'autres communications sont envoyées :
 - Un courriel contenant une lettre avec la mention « risque faible » peut être envoyé à certains élèves avec des consignes à respecter. *
 - Des communications plus spécifiques sont effectuées lorsque la Santé publique détermine que certains enfants ont un risque modéré/élevé en lien avec le cas déclaré. Dans ce cas, des instructions précises sont données. Parmi celles-ci, il pourrait y avoir des retraits d'élèves de l'école pour une durée de 14 jours, selon la situation.

*Important : Si vous ne recevez pas de consignes de retrait de l'école, c'est que votre enfant peut revenir à l'école.

Les directives de la Santé publique sont ainsi acheminées à chaque famille selon leur situation. Il est important de bien suivre les consignes. Bien entendu, par respect de la confidentialité des personnes impliquées, vous ne serez pas informés du nom de la personne ou des personnes ayant été déclarées positives à la COVID-19. Pour en savoir plus sur les directives guidant nos communications dans le respect de la confidentialité des situations, [cliquez ici](#) pour lire les orientations de la Direction de la santé publique de l'Estrie à ce propos.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, FONDATION & OPP

Les membres de la fondation pour cette année sont :

- Secrétaire- Simon Marcil
- Trésorière- Catherine Simoneau (les années précédentes c'était Audrey Marquis)
- Vice-président- Guillaume Nadeau
- Présidente- Emilie Roy-Lapointe
- Membre - Audrey Marquis, Véronique Beaudoin

MOZAÏK PORTAIL PARENTS

Il est fortement recommandé pour les parents de toujours enregistrer (ou imprimer) les documents PDF qui se retrouvent sur le Portail parents Mozaïk (communications, bulletins, suivi des absences, etc.), pour y avoir accès au besoin en tout temps. Pour s'y rendre, cliquez sur <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Le Portail parents est développé à l'externe du CSSRS et est utilisé par chaque centre de services scolaire du Québec.

À noter : En cliquant sur l'onglet Dossier, vous pouvez consulter le numéro de fiche de votre enfant. Cela peut vous être demandé dans certains formulaires en ligne du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour identifier votre enfant.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE ET SUR LA COUR POUR LES PARENTS DU SERVICE DE GARDE

Le parent doit porter son masque en tout temps (extérieur/intérieur) lorsqu'il vient reconduire ou chercher son enfant au service de garde.

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Ajoutez la page de l'école à vos favoris! Tous les renseignements portant sur l'école s'y retrouvent. En plus de la pochette virtuelle, il y a une foule d'autres onglets intéressants et importants. <https://www.csr.gc.ca/fr/ecoles-primaires/boisjoli-du/index.html>

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

« Les recherches de HabiloMédias ont démontré que les enfants encadrés par des règles à la maison relativement à l'utilisation d'Internet sont moins susceptibles de commettre des gestes comme communiquer leurs coordonnées, visiter des sites de jeu, chercher de la pornographie en ligne et parler à des étrangers en ligne. C'est une bonne idée de s'entendre en famille sur un certain nombre de règles à respecter dans le cyberspace. »

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/entente-familiale-utilisation-internet>

ALLOPROF PARENTS

Un service d'aide aux devoirs pour les parents!

Des questions sur le cheminement scolaire, les devoirs, l'orientation professionnelle, les troubles d'apprentissage, le développement de votre enfant, et le quotidien familial en lien avec les enjeux scolaires?

Une ligne téléphonique (1-855-527-1277) et la messagerie privée Facebook de [Alloprof Parents](#) sont disponibles, du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h.

Découvrez des centaines d'articles, vidéos et outils téléchargeables sur www.alloprofparents.ca

LE SOMMEIL

Quand votre enfant dort bien, il est de meilleure humeur. Mais saviez-vous aussi que de bonnes nuits de sommeil l'aident à apprendre et à être en bonne santé physique et mentale ?

- les bébés âgés de 4 à 12 mois devraient dormir de 12 à 16 heures par jour;
- les tout-petits de 1 à 2 ans devraient dormir de 11 à 14 heures par jour;
- les enfants de 3 à 5 ans devraient dormir de 10 à 13 heures par jour;
- les enfants de 6 à 12 ans devraient dormir de 9 à 12 heures par jour.

Source : Naître et grandir (octobre 2016)